

Avis de constitution

SOCIETE « ANGELO & SATI INDUSTRY » en abrégé « ASI SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY FAYA, Lot
106, Ilot 106

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 13/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANGELO & SATI INDUSTRY » en
abrégé « ASI SARL »

Objet : PLACEMENT DE PERSONNEL EN BTP
EXPERIMENTE (Plombier, Maçon, Electricien, etc. ...) ;
LOCATION D'ENGIN BTP ;
CONSTRUCTION BTP ;
PRESTATIONS DIVERSES

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,

-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY FAYA, Lot
106, Ilot 106

Dirigeant(s) Mme GONDO SATI MIREILLE (COGÉRANT), M
CORREIA DE SOUSA ANGELO MIGUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07790 du 16/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58208/GTCA/RC/2024 du 16/10/2024

